



La 60e édition du Rapport Coopération pour le développement 2023 : *Quel système d'aide pour demain?*, réfléchit justement à cela. En utilisant l'optique de l'économie politique, il cristallise les débats autour du système de développement international et de l'aide publique au développement (APD), en décortiquant le problème, les politiques et le milieu politique, et en proposant des solutions pour le système d'aide de demain.

## Le problème

L'architecture du développement international est dépassée. L'aide publique au développement (APD) existe en tant que concept et pratique depuis plus de 60 ans. Depuis tout aussi longtemps, son objectif, son efficacité, son efficience et son impact font l'objet de débats. Si l'APD est utile pour soutenir les pays sur la voie du développement, elle a été allouée de manière dispersée et non coordonnée, sans s'attaquer aux causes profondes du sous-développement. En ne mettant pas l'accent sur la transformation structurelle et l'action des populations, l'APD a eu un rendement décroissant et risque de devenir obsolète. Il est grand temps de revoir et de réinventer la manière dont l'APD est conçue et fournie.

Les défis d'aujourd'hui ont un niveau de complexité qui n'avait pas été envisagé dans les années 1960. Les crises prolongées accentuent l'instabilité, la faim, l'extrême pauvreté de même que la fragilité au niveau mondial, tandis que de nouvelles crises humanitaires, sociales et écologiques apparaissent dans le monde entier. Face à ces défis de taille, la capacité collective et l'efficacité de l'APD, dont les fournisseurs sont soumis à d'intenses pressions fiscales, sont remises en question, mais les échecs ne sont pas suffisamment reconnus.

Aujourd'hui, la majorité mondiale en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans le Pacifique appelle à la rupture avec les héritages coloniaux, s'efforce de concevoir et de mettre en œuvre des solutions locales pour répondre aux besoins locaux et remet en question les structures qui perpétuent les inégalités, y compris l'architecture financière internationale.



## Les politiques

En termes de quantité et de qualité, l'architecture de la coopération internationale est inadéquate pour couvrir les besoins économiques et sociaux de la population croissante des jeunes dans la majorité mondiale.

La quantité, la stabilité et la valeur relative de l'aide publique au développement (APD) dépendent du paysage financier des pays fournisseurs et bénéficiaires. Les budgets de l'APD sont mis à rude épreuve pour répondre aux chocs et aux engagements financiers croissants. À son point d'origine, l'APD représente une très faible part des dépenses publiques des membres du CAD (moins de 1 %). Cependant, à destination, l'APD est l'une des trois principales sources de financement externe pour les pays en développement, avec les envois de fonds et les investissements directs étrangers (IDE).

Alors que l'APD a été la ressource la plus stable au cours des deux dernières décennies, la majorité des pays du CAD n'ont jamais atteint l'objectif de 0,7 % adopté en 1970. Les niveaux agrégés d'APD des pays du CAD de l'OCDE ont relativement stagné ces dernières années, passant de 0,30 % du RNB total en 2010-2012 à 0,32 % en 2019-21. Au cours de la même période, la part de l'APD versée au système multilatéral et par son intermédiaire est passée de 38 à 43,4 %, tandis que la part versée aux OSC des pays en développement et par leur intermédiaire a augmenté de 1,0 à 1,2 %.

Ce n'est là qu'une indication du déséquilibre fondamental des pouvoirs dans le secteur de l'aide. Pour remédier à

ce déséquilibre, les ressources et le pouvoir de décision doivent être transférés aux communautés et organisations locales, qui sont trop souvent considérées comme « à haut risque ». Le fait de priver les communautés locales d'une voix dans les décisions qui les concernent conduit à des décisions de financement inappropriées et à une dépendance forcée plutôt qu'à une autonomisation durable. Tout comme l'asymétrie des pouvoirs et l'appropriation limitée par les pays, le manque de coordination nuit à l'efficacité du développement. Les communautés du développement, de l'humanitaire et de la paix ont reconnu la nécessité de collaborer selon de nouvelles modalités. C'est ce que reflètent le « Grand Bargain » adopté lors du Sommet humanitaire mondial de 2016 et la recommandation du CAD sur les liens entre l'humanitaire, le développement et la paix. Toutefois, les progrès sont inégaux dans les pays du CAD et les financements et pratiques cloisonnés restent la norme.

## Le milieu politique

Les changements géopolitiques posent de nouveaux défis à la coopération au développement et à son principal instrument, l'APD. Les coupes budgétaires, les réaffectations et les fermetures de programmes mal programmées et mal communiquées exposent les fournisseurs traditionnels de coopération au développement à la critique, ébranlant la confiance, laissant les pays construire de nouvelles relations qui répondent à leurs besoins urgents. Même si les nouvelles formes de partenariat ne sont pas forcément plus équitables, elles témoignent de l'intérêt des pays bénéficiaires pour d'autres types de coopération en dehors du paradigme traditionnel Nord-Sud.



La tendance croissante à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire illustre cette volonté de tirer parti d'une expertise différente et de nouvelles ressources, même si les leaders du Sud ne considèrent pas les partenaires de développement sous l'angle de l'un ou de l'autre. Au contraire, les différents fournisseurs sont considérés comme offrant une gamme d'avantages comparatifs, que ce soit dans le cadre du nouveau plan Marshall, du corridor de croissance Asie-Afrique ou de l'initiative « la Ceinture et la Route ».

Les institutions eurocentriques établies dans le sillage de la Seconde Guerre mondiale sont mises à rude épreuve et soumises à un examen minutieux. Les membres du CAD sont passés de 15 pays bénéficiaires en 1960 à 97 en 2021. Dans l'ensemble, les 142 pays actuellement éligibles à l'APD sont très diversifiés. Il est essentiel d'adapter le soutien à chaque contexte pour obtenir une APD de qualité, ce qui nécessite une solide analyse de l'économie politique.

L'optique de l'économie politique permet de comprendre pourquoi la coopération au développement n'atteint souvent pas ses objectifs dans des contextes extrêmement fragiles. Elle permet d'identifier où réside le pouvoir politique et d'estimer les capacités locales formelles et informelles dans le pays. Ce type d'analyse peut perturber les grandes visions des programmes d'aide, mais l'ignorer conduirait à une mauvaise utilisation de ressources limitées.

## **Le système d'aide de demain**

La coopération au développement ne peut réussir si elle tente d'appliquer d'anciennes méthodes aux défis et demandes complexes de la majorité mondiale d'aujourd'hui en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans le Pacifique. Le rapport 2023 propose quatre domaines d'action pour améliorer le système de solidarité mondiale :

- 1. Concrétiser les engagements déjà pris, prendre les mesures nécessaires pour réaliser des progrès tangibles**
- 2. Soutenir la transformation pilotée à l'échelon local dans les pays partenaires**
- 3. Moderniser les modalités d'action et les pratiques de gestion financière**
- 4. Rééquilibrer les relations de pouvoir et trouver un terrain d'entente sur lequel bâtir des partenariats**

**Il est essentiel de restructurer le système de coopération internationale pour contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et à un avenir dans lequel aucun pays ne dépendra de l'aide.**



# CONTACT

## À propos de Coopération Canada

Coopération Canada réunit les organismes du secteur du développement international et de l'assistance humanitaire du Canada et amplifie le travail de ces groupes en rassemblant les leaders du secteur, influençant les politiques et développant les capacités. De concert avec nos partenaires du Canada et du monde entier, nous construisons un monde plus juste, sécuritaire et durable pour tous.

## Reconnaissance des terres

Coopération Canada reconnaît l'oppression et la colonisation historiques et continues de tous les peuples, cultures et terres autochtones dans ce que nous connaissons maintenant comme le Canada. La terre sur laquelle nous nous réunissons est le territoire traditionnel non cédé et non soumis du peuple algonquin Anishnaabe. Nous croyons que la justice sociale au Canada et dans le monde dépend de la réconciliation avec tous les peuples autochtones, y compris les Premières nations, les Métis et les Inuits, qui sont les gardiens originaux de la terre que nous sommes heureux-ses de partager.

Tous droits réservés. © Coopération Canada 2023

---

**Carelle Mang-Benza**  
[cmangbenza@cooperation.ca](mailto:cmangbenza@cooperation.ca)  
Responsable des politiques  
[Cooperation.ca](http://Cooperation.ca)



**COOPÉRATION  
CANADA**